

GREEN DEAL ET ÉCONOMIE SOCIALE :

Enjeux et perspectives

*Théo BURATTI
Tatyana WARNIER*

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

POLICY PAPER | FÉVRIER 20
Économie sociale



COMPRENDRE POUR AGIR

POLICY PAPER

GREEN DEAL ET ÉCONOMIE SOCIALE :
Enjeux et perspectives

*Théo BURATTI, Tatyana WARNIER
Sous la direction de Denis STOKKINK*

APPEL

L'Union européenne aspire à devenir le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050. Pour répondre à l'urgence écologique, la Commission européenne, présidée par Ursula von der Leyen, a présenté son Green Deal aussi dénommé Pacte vert. Ce dernier est constitué d'un ensemble de mesures ambitieuses qui vise à amorcer une transition écologique à la fois durable, juste et inclusive.

Ce Pacte vert constitue une nouvelle stratégie de croissance pour l'Union européenne (UE) qui promet de concilier réduction des émissions et création d'emplois par l'innovation. Tous les secteurs de l'économie doivent être réformés de concert pour que les objectifs fixés puissent être atteints (énergie, bâtiments, industrie, transport, etc.). Ce changement paradigmatique bénéfique et nécessaire va profondément impacter le système actuel et sera à la fois synonyme de destruction d'emplois auprès de publics alors vulnérabilisés, que de création dans de nouvelles branches nécessitant formations et savoir-faire spécifiques.

Alors que la Commission « *compte ne laisser personne ni aucune région de côté* »¹, la question intervient de savoir quelle branche de l'économie est capable de proposer des solutions inclusives face aux importantes transformations à venir du marché de l'emploi. Une part non négligeable de la réponse réside en l'investissement et le développement du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Secteur trop souvent invisibilisé, l'ESS représente pourtant 10% du PIB européen et occupe 6,3% de la population active de l'UE². Regroupant un ensemble de structures qui se reposent sur « *des valeurs et principes communs (solidarité, utilité sociale, coopération, ancrage local), ce modèle économique se veut au service de la société et du citoyen.ne : les structures qui en font partie ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'humain et de son environnement* »³.

Bien que nous nous réjouissons du caractère juste et inclusif de la transition prônée par la Commission, nous regrettons que l'ESS ne soit pas directement et spécifiquement mentionnée dans le Green Deal. Ceci d'autant que la Présidente de la Commission a formulé le vœu de voir élaborer un « *plan d'action européen pour l'économie sociale visant à favoriser l'innovation sociale* »⁴ dans la lettre de mission adressée au Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux, Monsieur Nicolas Schmit.

Le développement de l'ESS est nécessaire pour qu'une transition réellement inclusive soit réalisable. Complémentaire et en synergie avec l'économie circulaire, elle est indispensable pour la transition écologique et sera cruciale pour garantir l'inclusion des plus vulnérabilisés par ce changement. Modèle économique porteur de sens, l'ESS est par nature acteur de transformations sociales et de transition écologique.

Ainsi, nous demandons aux acteurs politiques européens de reconnaître l'ESS comme un secteur économique indispensable pour réussir une transition écologique inclusive. Ce dernier doit dès-lors faire l'objet de soutien financier comme juridique dans les initiatives de la Commission. En retour, il est indispensable de voir apparaître dans le Plan d'Action du Commissaire à l'emploi un lien direct entre renforcement de l'économie sociale et objectif de transition écologique.

Pour finir, les fonds structurels européens, par l'importance de leurs budgets et par leurs liens avec les territoires régionaux, doivent participer activement au développement d'une économie sociale au service de la transition écologique.

CONTEXTE

Pour faire face à l'urgence écologique, la Commission européenne a lancé le nouveau Green Deal. Ce dernier a pour objectif de transformer l'Europe en un continent climatiquement neutre d'ici 2050. Frans Timmermans, vice-Président de la Commission et en charge de ce Pacte vert, doit relever l'objectif « *d'inclure dans les 100 jours la première législation européenne sur le climat, afin d'ancre l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050 dans la loi* »⁵.

Le 11 décembre 2019, la Présidente de la Commission a soumis le Green Deal devant les eurodéputé.e.s. La liste de « *50 actions pour 2050* » s'articule autour de 7 grands domaines d'actions⁶ :

1. Une **énergie** propre et décarbonée.
2. Une **industrie** durable.
3. Un secteur de la **construction** et de la rénovation plus propre.
4. Une **mobilité** durable : La promotion de moyens de transport plus durables (le ferroutage par exemple).
5. Une **biodiversité** préservée ou rétablie.
6. La garantie d'une **chaîne alimentaire** – de l'agriculture à la consommation – plus durable avec le projet Farm to Fork (F2F).
7. L'élimination de la **pollution**.

Dans le but d'atteindre l'objectif intermédiaire ambitieux qui vise une réduction de l'ordre de 55% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, la Commission a dévoilé certaines mesures phares. Ainsi, elle souhaite par exemple étendre le système de plafonnement des émissions carbone aux secteurs aérien et maritime mais également instaurer une taxe carbone aux frontières de l'Union.

Le Pacte vert européen se veut être un nouveau modèle de croissance pour l'Union. L'objectif environnemental se traduit aussi par un objectif économique puisque l'Europe pourrait se positionner en tant que fer de lance d'une nouvelle révolution industrielle, dans laquelle les États-Unis refusent le leadership de la diplomatie climatique internationale.

Source d'opportunité, ce Green Deal promet d'être inclusif et de « *ne laisser personne, ni aucune région de côté* »⁷. Afin de gagner l'adhésion des États membres de l'UE, encore forts dépendants du charbon pour leur approvisionnement énergétique (comme la Pologne, qui en dépend à près de 80%), un Fonds de transition énergétique a été pensé pour une répartition équitable des coûts.

Au total, « *il faudra des investissements de 260 à 300 milliards d'euros par an – publics et surtout privés – pour arriver à la neutralité carbone en 2050* »⁸, estime Frans Timmermans. Ceci ne représente pas moins de 25% du budget de l'Union européenne et 1.5% du Produit intérieur brut (PIB) de l'Union. Ursula von der Leyen s'en défend en rappelant que « *certain.e.s disent que le coût de cette transformation est trop élevé. Eh bien, n'oublions jamais ce que coûterait l'inaction. Il augmente d'année en année* »⁹.

INVESTIR DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE NÉCESSITÉ !

L'ÉCONOMIE SOCIALE, VECTEUR DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE INCLUSIVE

« *Nouveau mode d'entreprendre et de développement économique, l'économie sociale et solidaire entend répondre aux multiples défis auxquels est confrontée notre société : démographique, technologique, écologique et démocratique* »¹⁰. Précurseuse et innovante dans le domaine de la transition écologique, l'ESS incorpore des considérations environnementales dès la création de ses activités et les développe à un niveau local depuis des décennies. Complémentaire et en synergie avec l'économie circulaire, elle est absolument nécessaire pour la transition écologique. Depuis des années, les nombreuses études menées par le think & do tank POUR LA SOLIDARITÉ démontrent que, dès le départ, les acteur.trice.s de l'économie sociale ont pu saisir les opportunités qu'offre la transition écologique¹¹¹² et qu'ils.elles peuvent par conséquent montrer la voie aux entreprises traditionnelles européennes.

Le Pacte vert induira de profonds changements en matière de production comme de consommation. Tandis que des secteurs entiers de l'économie sont voués à disparaître, le Green Deal s'annonce particulièrement encourageant par la création de nouveaux types d'emplois locaux et durables. Tel serait le cas dans l'économie circulaire par exemple, où le passage de flux linéaires à des flux circulaires induit un besoin croissant de main d'œuvre.

Historiquement présents dans le secteur du réemploi et du recyclage, les acteur.trice.s de l'ESS sont actif.ve.s depuis plusieurs décennies dans les activités au cœur du modèle d'économie circulaire, avant même l'apparition de ce concept¹³. Le réseau belge RESSOURCES, créateur de liens entre l'économie circulaire et sociale est un bon exemple permettant de démontrer la nécessité de développer l'économie sociale pour réussir la transition écologique.

L'ESS et le réseau RESSOURCES

« *RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources dans une dynamique d'économie circulaire. Acteurs de la transition, les membres relocalisent des emplois durables, valorisent nos déchets et participent à la préservation de nos ressources.* » Les entreprises d'économie sociale se sont fixées comme priorité la création d'emplois locaux et durables pour tous en proposant également des formations dans les métiers de la réutilisation.

www.res-sources.be/

Le développement de l'économie sociale est également nécessaire pour répondre à l'exigence d'inclusion formulée par la Présidente de la Commission¹⁴. À cette fin, il est primordial d'assurer les formations nécessaires à l'emploi dans les secteurs nouvellement créés par la transition, mais aussi de travailler à la reconversion des plus vulnérabilisés par cette dernière. L'économie sociale pourrait y contribuer au travers des structures d'insertion, des coopératives de travailleur.euse.s, des mutuelles ou des incubateurs et clusters.

La Fédération des entreprises d'insertion

Cette fédération française des entreprises d'insertion et de travail temporaire a pour vision « *entreprendre en alliant efficacité économique et finalité sociale dans une dynamique d'innovation permanente pour permettre à nos concitoyen.ne.s frappé.e.s par le chômage et l'exclusion de retrouver emploi, dignité et stabilité* ». Ces entreprises sont fortement engagées dans la transition écologique et impliquées dans le développement des filières vertes, notamment autour de la prévention, du réemploi, du recyclage et de la valorisation des déchets, de l'éco-construction et de la rénovation énergétique des bâtiments, de la gestion des espaces verts et des espaces naturels ou encore du développement des circuits courts alimentaires. En alliant des patron.ne.s d'entreprises et des salarié.e.s du réseau, elles permettent à un plus grand nombre de personnes éloignées de l'emploi d'être accompagnées et requalifiées au sein d'entreprises d'insertion.

www.lesentreprisesdinsertion.org/

La Confédération générale des Scop (CG Scop)

Les coopératives de travail associé et les coopératives multi sociétaires en France sont depuis longtemps actives dans le champ de la transition écologique. Le Mouvement des Scop intègre plusieurs centaines de coopératives ancrées sur tout le territoire et œuvrant au sein de filières très diverses : circuits courts, mobilité durable, collecte-tri-recyclage des déchets, rénovation énergétique, éco construction, production et distribution d'énergie renouvelable, services de conseil spécialisé en transition écologique, etc. Leur nombre grandissant s'explique par l'attention portée à la gouvernance participative des sociétés coopératives que les parties prenantes appellent de leurs vœux pour gérer les enjeux environnementaux.

www.les-scop.coop

Ainsi, c'est uniquement grâce à l'économie sociale qu'il sera possible de considérer des solutions pour toutes les personnes impactées par la transition et ainsi entrevoir la conciliation entre la question du chômage et la question climatique. Seul ce modèle économique permet d'assurer une certaine justice sociale portée par un Green Deal qui entend accompagner toutes les personnes, entreprises et pays touchés par la transition écologique en formant les travailleur.euse.s aux exigences qualificatives de celle-ci.

D'un autre côté, si l'économie sociale est nécessaire pour l'implémentation d'un Green Deal inclusif, celui-ci peut en retour contribuer à une légitimité et une visibilité accrue de ce modèle économique au niveau européen. En effet, selon un rapport du CIRIEC (2019), l'économie sociale rémunère 13.6 millions d'emplois soit 6.3% de la population active de l'Union européenne. Cependant, celle-ci manque cruellement d'une reconnaissance et d'un encadrement au niveau européen¹⁵. L'économie sociale est aujourd'hui invisibilisée, tant dans les médias que dans les statistiques européennes, traduisant un manque de sensibilisation mais aussi de compréhension de ce modèle économique.

Le Green Deal, extrêmement médiatisé, peut ainsi être la clé permettant de montrer la voie à de nouvelles politiques pour une prise en compte, dès leur conception, de la valeur ajoutée de l'économie sociale aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux d'aujourd'hui et demain.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Le développement de l'économie sociale et solidaire en Europe s'avère essentiel pour la réalisation du Pacte vert européen. D'une part, les structures de l'ESS sont depuis longtemps actives dans les activités au cœur du modèle d'économie circulaire, essentiel à la transition écologique. D'autre part, seul.e.s les acteur.trice.s de l'ESS sont à même de satisfaire l'exigence d'inclusion et de proposer des solutions face à la question du chômage, par leur savoir-faire historique dans la formation, la reconversion et la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi. Par conséquent, ces deux modèles économiques convergents sont nécessaires pour donner naissance à une économie adaptée à un développement durable, respectueuse de l'environnement et des êtres humains.

Si l'interdépendance entre le Green Deal et l'ESS a été démontrée, certaines mesures doivent être considérées par les décideur.euse.s politiques européen.ne.s afin que la transition souhaitée par le Green Deal soit à la fois réalisable, inclusive et permette à l'ESS de sortir de son invisibilité institutionnelle¹⁶.

1. Il est indispensable de faire **converger la politique européenne**, tant au niveau des instances de l'Union qu'au niveau des États membres, vers une conception commune de l'économie sociale afin de pouvoir implémenter le Green Deal de manière homogène et inclusive au sein de l'Europe. Pour ce faire, l'émergence d'un **cadre légal européen** pour toutes les entreprises de l'ESS et d'une **définition opérationnelle de l'économie sociale** permettra l'avènement de politiques européennes cohérentes sur tout le territoire¹⁷.

2. **L'échange et la diffusion de bonnes pratiques** entre les pays permettront un gain d'efficacité et une implémentation plus aisée de la politique du Green Deal dans les États Membres. Un important travail de rassemblement de données est dès lors indispensable : retours d'expériences, travaux d'étude, ateliers d'échanges ou encore échanges au sein de groupes de projets.

3. Les acteur.trice.s de l'ESS doivent être considéré.e.s comme des **partenaires politiques**. Les structures de l'ESS, actives et ancrées localement dans des secteurs clés du Green Deal, ciblent de manière plus efficiente les objectifs et instruments nécessaires à la réalisation de la transition écologique. À cette fin, il est important de **maintenir et de renforcer le Groupe d'Experts de l'économie sociale et des entreprises sociales** (GECES) au sein de la Commission et de faciliter le dialogue entre les institutions européennes et les différentes structures de l'ESS à travers des forums de discussion.

4. Il est essentiel que les **politiques publiques soutiennent financièrement les initiatives de l'ESS** tant au niveau national qu'europpéen. En effet, l'accès au financement est crucial pour la subsistance et le développement des structures de l'ESS. À l'échelle européenne, le **Fonds social européen** (FSE) et le **Fonds européen de développement régional** (FEDER) jouent un rôle central dans ce développement. Par conséquent, les parts allouées à l'économie sociale doivent être augmentées et utilisées de manière plus efficiente, et ce en particulier dans le champ de la transition écologique.

NOTES

¹ Commission européenne, « Un pacte vert pour l'Europe : Ambitionner d'être le premier continent neutre pour le climat », <https://cutt.ly/eriv0te> (Consulté le 15/01/2020)

² Rafael Chaves & José Luis Monzon, *Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne*, WORKING PAPER, CIRIEC, 2019, 40p., <https://cutt.ly/srimjM3>

³ Fonds social européen, « L'économie sociale et solidaire (ESS) : un pari pour l'avenir de l'Union européenne », <https://cutt.ly/Briv7J8> (Consulté le 16/01/2020)

⁴ Ursula von der Leyen, *Lettre de mission*, Commission européenne, 1er décembre 2019, <https://cutt.ly/LrimOIX>

⁵ Ursula von der Leyen, *Une Union plus ambitieuse – Mon programme pour l'Europe*, 2019, <https://cutt.ly/6riQjot>

⁶ Commission européenne, *Op. Cit.*

⁷ Commission européenne, *Op. Cit.*

⁸ Cité dans Virginie Malingre, « Climat, agriculture, transports... Le « green deal » tous azimuts de la Commission européenne », <https://cutt.ly/criQJTB> (consulté le 14/01/2020)

⁹ Commission européenne, « Speech by President von der Leyen in the Plenary of the European Parliament at the debate on the European Green Deal », <https://cutt.ly/EriWubr> (Consulté le 15/01/2020)

¹⁰ Ministère de la Transition écologique et solidaire, « L'économie sociale et solidaire, levier de la transition écologique », <https://cutt.ly/qriWvRD> (Consulté le 7/01/2020)

¹¹ Anna-Lena Rebaud, *Économie circulaire et ESS : Complémentarité et synergie*, Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ, nov. 2016. .

¹² Anna-Lena Rebaud, *Vers une économie circulaire en Europe*, Cahiers, N°37, POUR LA SOLIDARITÉ, 2017.

¹³ Anna-Lena Rebaud, « Vers une économie circulaire en Europe », *Op. Cit.*

¹⁴ Commission européenne, « Un pacte vert pour l'Europe : Ambitionner d'être le premier continent neutre pour le climat », *Op. Cit.*

¹⁵ Rafael Chaves & José Luis Monzon, *Op. Cit.*

¹⁶ Social Economy Europe, *L'avenir des politiques européennes pour l'économie sociale passe par un Plan d'Action*, Social Economy Europe, 2018, <https://urlz.fr/bLrs>

¹⁷ Social Economy Europe, *Op. Cit.*

Merci à Alexis Willemot pour la relecture.

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

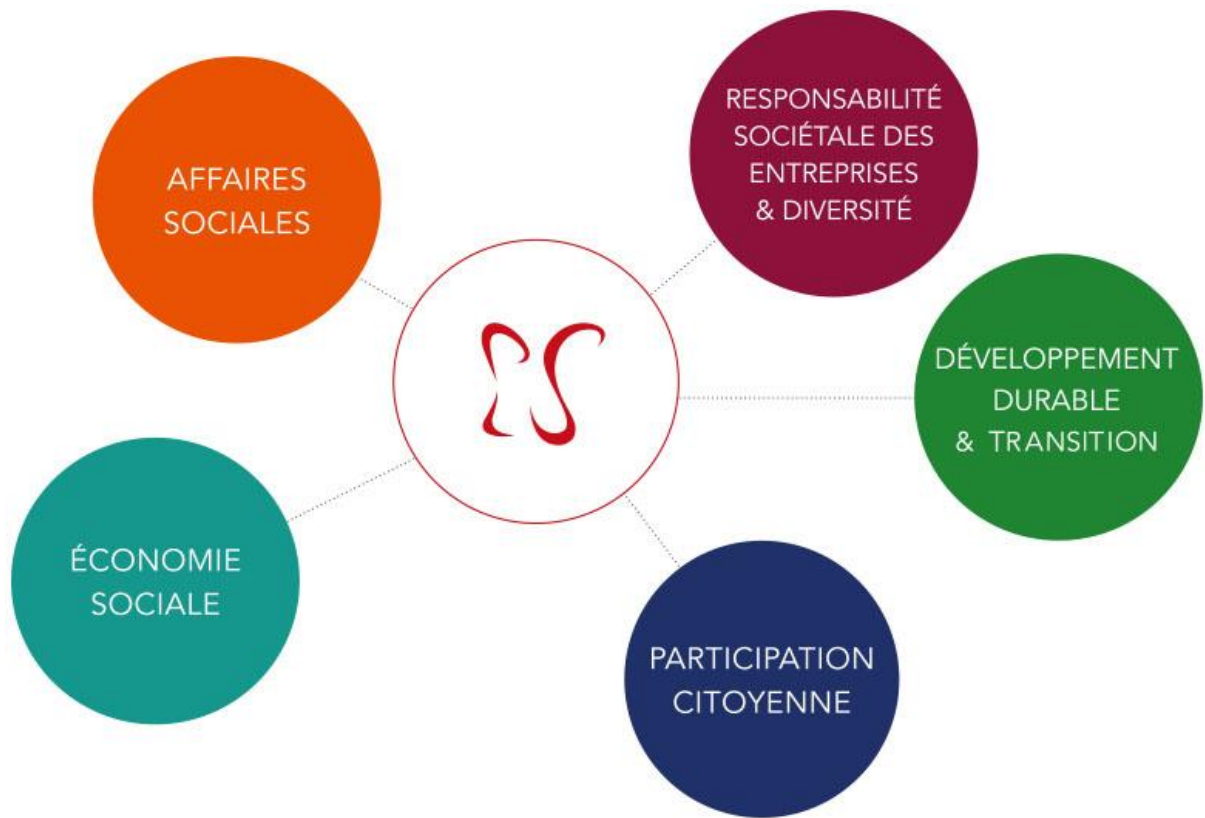
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Les données personnelles : le nouvel or noir aux multiples enjeux*, Clara SERVEL et Alexis WILLEMOT, janvier 2020.
- *L'inclusion des « Roms » dans l'UE : 2 Notes d'analyse*, Safia FALEK, août 2019.
- *Le développement durable dans l'agenda politique européen*, Camille JOSEPH, juillet 2019.
- *Mobilité durable : 3 Notes d'analyse*, Marion PIGNEL, juillet 2019.
- *La relation Union européenne – Chine : De la naïveté au réalisme*, Alexis WILLEMOT, juillet 2019.
- *Réfugié.e.s LGBTQI+ : les enjeux de la protection internationale*, Safia FALEK, juin 2019.
- *Politique migratoire européenne : de l'asile à l'expulsion ?* Anaïs LUNEAU, juin 2019.
- *La technologie blockchain : une opportunité pour l'économie sociale ?* Marion PIGNEL, juin 2019.
- *Le rôle du Parlement européen dans la conduite des relations extérieures*, Safia FALEK, mai 2019.
- *Du Plan Juncker à InvestEU : les enjeux pour l'économie sociale*, Hadrien BARANGER, mai 2019.
- *L'UE et ses valeurs : mariage de convenance ou divorce en perspective ?* Lorelei DEBAISIEUX, mai 2019.
- *Un programme mondial pour le développement durable*, Camille JOSEPH, mai 2019.
- *Déficit démocratique : un défi pour l'Europe !* Anaïs LUNEAU, avril 2019.
- *L'Europe sociale : un enjeu de responsabilité collective !* Anaïs LUNEAU, février 2019.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe*. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ?* PLS & SMart, n°36, juin 2017.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*. PLS & SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*. PLS & SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes*. Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie*. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Économie circulaire et ressources humaines: Une étonnante corrélation*, Mathilde MOSSE, décembre 2019.
- *Les travailleurs autonomes en Europe : action collective et représentation d'intérêts*, Pascale CHARHON, juin 2019.
- *Enseignement et formation professionnelle en alternance : Vers une filière d'excellence*, Marie SCHULLER, décembre 2018.
- *Politiques de prévention à Bruxelles : Historique et besoins en formation*, Marie SCHULLER, septembre 2018.
- *Les Régions ultrapériphériques : défis et perspectives*, Paul HAMMOUD, Antoine MASQUELIN, Tristan THOMAS, février 2018.
- *Finance et bien-être, une réflexion participative*. Marie Leprêtre, décembre 2016.
- *Pour l'intégration en apprentissage des jeunes vulnérables*. Sanjin Plakalo, décembre 2016.
- *La participation des travailleurs au sein des entreprises*. Denis Stokkink, novembre 2016.

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Économie sociale

L'économie sociale, qui replace l'humain au centre de l'économie et repose sur une gouvernance démocratique, est une voie porteuse de développement économique, d'harmonie sociétale et environnementale des territoires. Une voie susceptible de faire face aux crises économiques, écologiques et sociales auxquelles est confrontée la société actuelle. POUR LA SOLIDARITÉ – PLS, investi dans la promotion des entreprises d'économie sociale en Europe, poursuit inlassablement son travail de pionnier en défrichant de nouvelles trajectoires. C'est dans ce cadre que s'inscrit la désignation de PLS, rapporteur général du Groupe d'experts de la Commission européenne sur l'Entrepreneuriat social (GECES).

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

